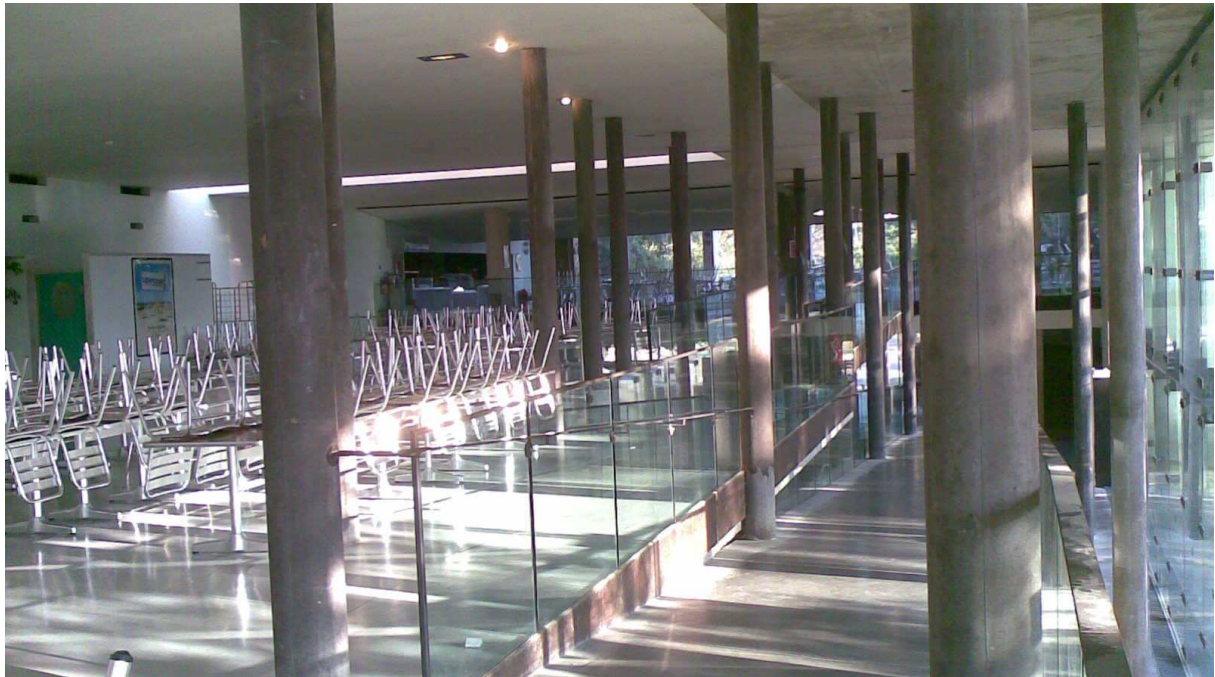


Grand Hall des sciences - Self - Université de Luminy à Marseille

Mandataire : ALCYON

Dans le cadre du « plan campus » certains bâtiments du site universitaire de Luminy à Marseille doivent être rénovés. Une opération de diagnostic thermique et acoustique est développée par le groupement conjoint ALCYON – A2MS, Les mesures présentées dans ce rapport permettent de caractériser acoustiquement le hall TPR2.



Acoustique

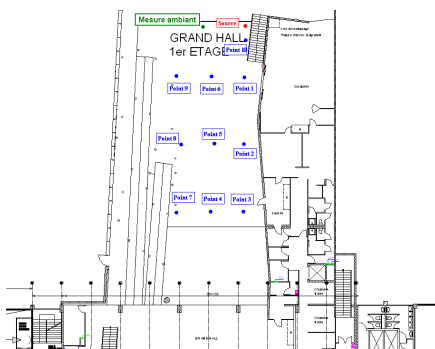
Nom de l'intervenant : **Jérémy PETIT/ Romain MAJERIC / Antoine CHANTOURY**

La mesure du bruit ambiant est réalisée par un sonomètre dans la cafétéria tout au long d'un service de midi.

La mesure du temps de réverbération est réalisée à l'aide d'un tir de balle à blanc au pistolet d'alarme. La mesure est doublée et la valeur retenue est celle présentant le meilleur coefficient de corrélation d'une régression.

La décroissance spatiale est réalisée en générant un bruit rose à une extrémité de la cafétéria et du hall rez-de-chaussée, le sonomètre étant lui placé successivement à des distances allant de 2m à 48m.

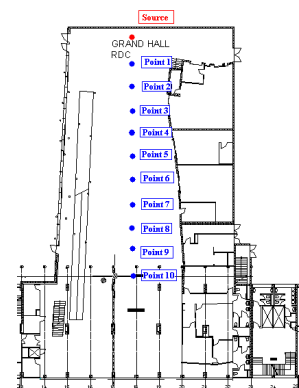
Le critère d'intelligibilité, STI, est mesuré grâce à la méthode MLS. Le signal MLS est un signal particulier permettant d'estimer l'intelligibilité.



La mesure de bruit ambiant s'effectue dans la cafétéria comme indiqué sur le plan à gauche.

On voit également sur ce schéma, la position de la source et des points de mesure de l'intelligibilité dans la cafétéria.

L'image de droite présente l'emplacement des ponts de mesures de l'intelligibilité au rez-de-chaussée.



Maître d'ouvrage : **UNIVERSITE DE LA MEDITERRANEE – AIX MARSEILLE**

Période de réalisation des études acoustiques : Concours mars 2011

Enveloppe financière des travaux concernés : 8 000 000 € - 4 250 m²

☐ : Bruit de voisinage

☐ : Bureau

☐ : Classement voie bruyante

☐ : Salle de travail, réunion